



Accusé de réception en préfecture
075-200032779-20200625-20200625-8-DE
Date de télétransmission : 01/07/2020
Date de réception préfecture : 01/07/2020

20200625-8

**Délibération du Conseil d'administration
de l'établissement public Paris Musées
Séance du 25 juin 2020**

Objet : Avenant n°1 au contrat entre Paris Musées, le Nationalmuseum (Stockholm) et le Statens Museum for Kunst (Copenhague), relatif à l'organisation de l'exposition « L'Âge d'Or Danois » présentée au Petit Palais du 22 septembre 2020 au 3 janvier 2021

Le Conseil d'administration de l'établissement public Paris Musées,

Vu le Code général des collectivités territoriales et notamment les articles L. 2511-1 et suivants et L. 2221-1 et suivants ;

Vu la délibération du Conseil de Paris n° 2012 SG 153 / DAC 506 en date des 19 et 20 juin 2012 portant création de l'établissement public Paris Musées ;

Vu les statuts de l'établissement public Paris Musées.

Délibère :

Article 1^{er} : Est approuvé l'avenant n°1 au contrat entre Paris Musées, le Nationalmuseum (Stockholm) et le Statens Museum for Kunst (Copenhague), relatif à l'organisation de l'exposition intitulée « L'Âge d'Or Danois », présentée au Petit Palais du 22 septembre 2020 au 3 janvier 2021.

Par délégation, la Directrice générale

Delphine Lévy